

MAIRIE DE SARCELLES

Val d'Oise

AVIS DE REUNION

LE CONSEIL MUNICIPAL
LEGALEMENT CONVOQUE
LE 27 MAI 2026
SE REUNIRA A L'HOTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – HOTEL DE VILLE
3 RUE DE LA RESISTANCE
LE MARDI 02 JUIN 2026
A 19 HEURES 00 PRECISES

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

I DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1.1 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2026
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 avril 2026
- 1.3 Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation

RESSOURCES

II Direction des ressources humaines

- 2.1 Fixation du nombre de représentants au Comité Social Territorial (CST) commun (Ville / CCAS / Caisse des écoles)
- 2.2 Mise à jour du tableau des emplois communaux

ADMINISTRATION GENERALE

III Direction des affaires juridiques

- 3.1 Autorisation de signature d'un protocole transactionnel avec la SCI CTMJA relatif aux locaux sis 49 bis avenue Pierre Koenig à Sarcelles

AMENAGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

IV Direction de l'urbanisme

- 4.1 Retrait de la délibération n° 2025-082 du 18 juin 2025 relative à la conclusion d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour l'exploitation de la médiathèque du Centre culturel Simone Veil

POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES ET JEUNESSE

V Service jeunesse

- 5.1 Signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) dans le cadre du Programme d'Aides aux Projets Vacances 2026 – Dispositif d'Aide à la Personne et aides associées (AP)

Fait et affiché à Sarcelles, le 27 mai 2026.

**Le Maire,
Bassi KONATE**

